

# Bulletin d'information du

# **FLAVESCENCE**

SECTEUR DE CADILLAC SECTEUR DE ST-MACAIRE SECTEUR SUD GIRONDE

**RETOUR** L'ANNE POUR L COMMUNES OS SECTEUR

696 hectares prospectés

8 % du vignoble visité

28 pieds de bois noir sur 9 parcelles

6 241 pieds de flavescence dorée sur 608 parcelles

Gros foyers à Caudrot, Gabarnac, Langoiran, Le Pian-sur-Gronne, Lignan-de-Bazas, Loupiac, Rions, Sainte-Croix-du-Mont, Saint-Laurentdu-Bois, Saint-Maixant, Saint-Martial, Saint-Martin-de-Sescas, Saint-Pierre-d'Aurillac et Semens

19 % des traitements insecticides économisés grâce au GDON des Bordeaux

# PAROLE DE

«Je me suis rapproché du GDON pour prendre bien connaissance de la maladie et surtout de l'insecte. J'ai appris à observer, à comprendre et ça m'a permis de m'en sortir. En 2015, j'ai arraché 700 pieds et aujourd'hui, 6 ans après, j'ai eu 1 pied. Il ne faut pas relâcher la pression, il faut essayer de travailler ensemble, avec ses voisins. Un pied atteint peut être le départ et ce n'est pas une honte d'avoir de la flavescence dorée, il faut aller de l'avant et ne pas hésiter à contacter le GDON pour être accompagné.»

> **Nicolas ROUX** Viticulteur à Mourens Extrait du film fait pour es Journées Techniques Vigne et vin bio 2021.

CAMPAGNE ITICOLE 2022

> **FOCUS** DE L'ANNEE

**BILAN PAR** COMMUNE

crédit photo: ©Clémentine Manon crédit graphique: ©Clémentine Manon













# **CAMPAGNE VITICOLE 2022**

## **DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES**

100 % du vignoble des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était dans la moyenne observée sur le GDON des Bordeaux (cf. dernière page) et constante par rapport à l'année dernière alors qu'une hausse généralisée était observée sur le reste du territoire du GDON.

Sur les communes de vos secteurs, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 3 880 hectares soit 19% d'économie. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 155 193 €** sur vos secteurs.



## CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : Loupiac a maintenant été prospectée en totalité. De la flavescence dorée y a été trouvée sur cette nouvelle zone.

Une baisse significative du nombre de pieds a été observée à Cadillac, Capian, Laroque, Loupiac, Pondaurat, Rions et Saint-Martial.

En revanche, une augmentation significative est observée à Gabarnac, Langoiran, Le-Pian-sur-Garonne, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Maixant et Saint-Pierre-d'Aurillac.

Les vignes mères et leurs alentours ont été prospectés. De la flavescence dorée y a été trouvée à Caudrot et au Piansur-Garonne.

Depuis 2011, les équipes de prospection ont couvert 100 % des vignes de vos secteurs.

# PROSPECTION ET CONTAMINATION

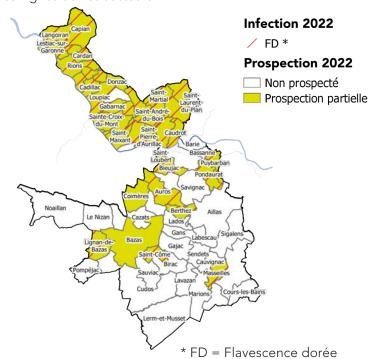


En 2022, 27 % des pieds contaminés sont sur vos secteurs, qui représentent 11 % de la surface viticole du GDON des Bordeaux.

Les parcelles contaminées en 2021 ont été prospectées en 2022. De la flavescence dorée a été trouvée de nouveau sauf à Bazas, Coimères, Cours-les-Bains et Donzac. Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitée chaque année : si vous avez un doute sur un cep, vous pouvez contacter le GDON à tout moment.

Sur la carte, en jaune, apparaissent les communes qui ont été prospectées partiellement en 2022.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2022.



# RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE

SUR VOS SECTEURS

# 100%

du vignoble prospecté depuis 2011

25 %

de parcelles FD\* en 2021 sans cep FD\* en 2022



100%

du vignoble piégé en 2022

90%

des pièges non déclencheurs en 2022

Aménagement des traitements 155 193 € économisés

### **SYMPTOMES**

Ils sont visibles en août et septembre. Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

### ARRACHAGE DES CEPS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé **avant le 1er avril 2023.** 

Ces pieds ne doivent pas seulement être coupés mais sont à arracher totalement,

en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2023.

## **LUTTE PARTICIPATIVE**

Le GDON des Bordeaux anime une démarche participative sur 2 territoires pilotes en bordure de Garonne et de Dordogne.

Grâce à l'implication de viticulteurs, pépiniéristes, techniciens, élus locaux et riverains, des solutions ont été imaginées et priorisées pour améliorer la lutte contre la flavescence dorée :

#### **Exemples:**

- la sensibilisation et la formation,
- la gestion des repousses de vignes sauvages,
- l'organisation à l'échelle locale,
- les recherches sur les cépages, les méthodes de détection et de test des pieds malades...

A partir de janvier 2023, le GDON organise 3 ateliers pour chaque territoire.

Viticulteurs, pépiniéristes, techniciens : venez construire les solutions lors du premier atelier :

Le mardi 10 janvier 2023 à 18h

à Verdelais (salle Toulouse Lautrec)

Pour toute information, contactez Lilas RIOU : <a href="mailto:animation@gdon-bordeaux.fr">animation@gdon-bordeaux.fr</a>
07 88 23 03 54

#### WWW.GDON-BORDEAUX.FR

Sur le site internet, cliquez sur **«VOTRE COMMUNE»** et consultez les cartes des parcelles contaminées et des pièges en 2022 («Campagne 2022»), et entre 2017 et 2021 («Archives»).

# **BILAN PAR COMMUNE - 2022**

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2022. Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

\*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage). Données mises à jour le 25 novembre 2022 (non définitives).

Commune	NIII -	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement (40€/hectare)*	Taux de prospection 2022	Bois noir	Flavescence dorée		Taux de prospection
	Nb de pièges					Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	cumulée 2011 à 2022
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON	2 791	303	2,5	1 586 749 €	8%	384	23 600	1 806	97%
AILLAS	1	0	0	455 €					100%
AUROS	2	0	1	523 €	19%	0	1	1	100%
BAZAS	1	0	0	303 €	9%	0	0	0	100%
BEGUEY	4	0	2	3 910 €	1%	0	9	3	100%
BERTHEZ	2	0	0	229 €	15%	0	2	1	100%
BIEUJAC	2	0	0	1 188 €	14%	0	4	2	100%
BIRAC	2	0	1	118€					100%
BRANNENS	2	0	0	18€					100%
BROUQUEYRAN	2	0	0	77 €					100%
CADILLAC	8	0	0	9 249 €	3%	0	30	6	100%
CAPIAN	29	0	1	16 588 €	3%	0	71	9	100%
CARDAN	7	0	1	8 664 €	6%	0	55	10	100%
CASTETS-ET-CASTILLON	1	0	0	1 032 €					100%
CAUDROT	13	1	0,7	3 249 €	21%	2	383	35	100%
CAZATS	2	0	0	858 €					100%
COIMERES	3	0	0	2 945 €	2%	0	0	0	100%
COURS-LES-BAINS	2	0	0	792€					100%
CUDOS									100%
DONZAC	7	2	6,6	0€	1%	0	0	0	100%
GABARNAC	8	0	1	5 572 €	6%	0	248	28	100%
GAJAC									100%
GANS									100%
GRIGNOLS	4	1	1,8	2 541 €					100%
LABESCAU	1	0	0	284 €					100%
LANGOIRAN	14	3	2,4	5 438 €	7%	0	230	9	100%
LAROQUE	4	0	1	2 145 €	15%	0	76	14	100%
LE NIZAN	1	1	7	0€					100%
LE PIAN-SUR-GARONNE	11	1	0,5	2 581 €	4%	0	135	21	100%
LESTIAC-SUR-GARONNE	3	0	1	3 502 €	15%	0	109	10	100%
LIGNAN-DE-BAZAS	2	0	0	130 €	24%	0	59	3	100%
LOUPIAC MASSEILLES	21	3 1	0,9 <b>6</b>	5 896 €	30%	0	668 7	93	100%
MASSEILLES	8			44 €	35%	0	/	3	100%
	ŏ	1	1,9	2 412 €					100%
NOAILLAN OMET	4	0	0	0€	3%	0	48	5	100%
PAILLET	5	0	1	2 879 €	5%	0	21	1	100%
PONDAURAT	3	0	0	1 478 €	33%	0	17	3	100%
PUYBARBAN	2	0	0	161 €	27%	0	9	1	100%
RIONS	33	9	2,4	0€	22%	0	801	72	100%
SAINT-ANDRE-DU-BOIS	18	1	0,8	11 422 €	2%	0	20	8	100%
SAINT-COME	1	0	1	157 €	4%	0	4	1	100%
SAINTE-CROIX-DU-MONT	44	5	2,7	0€	15%	0	1015	109	100%
SAINTE-FOY-LA-LONGUE	16	2	1,5	4 645 €	3%	1	1015	1	100%
SAINT-GERMAIN-DE-GRAVE	9	0	0	10 132 €	0,1%	0	1	1	100%
SAINT-LAURENT-DU-BOIS	19	5	4,9	6 555 €	6%	3	209	7	100%
SAINT-LAURENT-DU-PLAN	3	0	0	1 065 €					100%
SAINT-LOUBERT	2	0	0	662€	18%	0	9	2	100%
SAINT-MACAIRE									100%
SAINT-MAIXANT	9	1	2,4	1 701 €	10%	1	616	42	100%
SAINT-MARTIAL	29	1	0,8	5 033 €	4%	18	203	8	100%
SAINT-MARTIN-DE-SESCAS	14	0	0	9 465 €	7%	1	291	23	100%
SAINT-PIERRE-D'AURILLAC	17	0	0	10 316 €	16%	2	373	39	100%
SAUVIAC									100%
SAVIGNAC	2	0	0	942 €					100%
SEMENS	7	0	0	3 312 €	10%	0	208	13	100%
SIGALENS	1	0	0	449 €					100%
VERDELAIS	18	3	4,2	374 €	11%	0	292	21	100%
VILLENAVE-DE-RIONS	4	0	1	3 702 €	2%	0	7	3	100%
TOTAL SUR VOS SECTEURS	429	41	1,6	155 193 €	8%	28	6 241	608	100%

